

Exonération de droits d'inscription à l'Habilitation à Diriger des Recherches (HDR).

Conseil d'administration du 2 juin 2025

Délibération 2025/06/CA-060

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université de Toulouse ;

Vu le règlement intérieur de l'Université de Toulouse ;

Vu l'arrêté du 19 avril 2019 relatif aux droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

APRES EN AVOIR DELIBERE,

- **DECIDE de l'exonération de droits d'inscription à l'Habilitation à Diriger des Recherches :**

1/ des chercheurs des EPST en poste dans les laboratoires mixtes dont l'Université de Toulouse est l'une des tutelles,

2/ des personnels de son établissement-composante.

Toulouse le 2 juin 2025,

La Présidente de l'Université de Toulouse,

Date de transmission à la Rectrice de Région académique et publication :

11 juin 2025



Odile RAUZY

Délibération adoptée à l'unanimité des votes exprimés

Nombre de membres en exercice : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 33

Nombre de voix favorables : 33
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0